

Image not found or type unknown



RSA/LOGEMENT GRATUIT OU PARTICIPATIF?

Par **bonjour aidezmoi svp**, le 25/02/2021 à 19:58

bonjour

je suis beneficiaire DU RSA et je suis logé gratuitement
je ne touche aucune autre aide hormis le rsa de 497 euros
celibataire pas d enfant et 0 euros de revenu fiscal

-si je declarai donner quelque chose au proprietaire qui me loge toucherai je le meme montant de rsa ou davantage?

pourriez vous donc me dire si je toucherai la meme chose en declarant participer au frais du logement au lieu d etre "hebergé gratuitement"

merci a tous pour vos reponses